

EN DIRECT DE NOS POMPIERS**RETROSPECTIVE SUR LES SAPEURS POMPIERS suite**

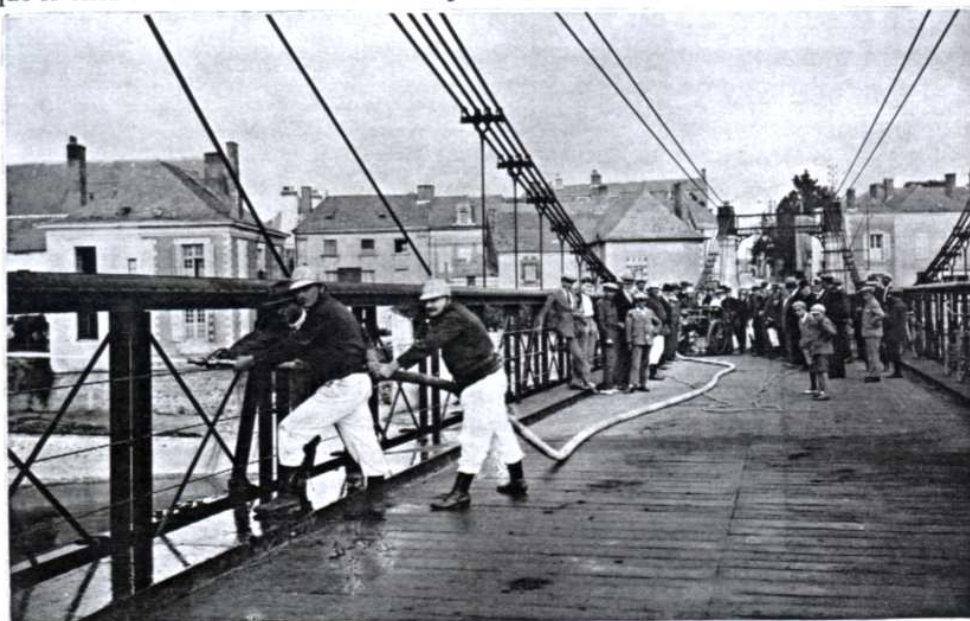
Pour remplacer ce matériel, le Conseil municipal d'Ingrandes décide d'acheter de gré à gré à Madame GOISARD Ingénieure hydraulicienne à Paris une pompe à deux corps avec ses accessoires dont 24 mètres de boyaux en cuir, moyennant la somme de 980 F. Il décide également d'acheter à Monsieur PESTILLAT fabricant de casques et cuirasses : 25 casques de pompiers, 1 casque d'officier, 26 plaques de portes, le tout pour 465 F. et Monsieur PRILLAUX d'Angers fournit 25 seaux à incendie en toile pour 70 F. Enfin 25 tenues de feu, une grande tenue pour le tambour, des échelles traitées et sangles pour 700 F. Le total de la dépense prévue s'élevant à 2 215 F., le financement étant assuré par une inscription au budget de 1 200 F. et l'affectation des 1 030 F. payés par la commune de Montrelais pour la vente de l'ancienne pompe.

En 1854, le Corps est réorganisé, les 25 pompiers sont appelés par un Conseil de recensement composé d'anciens officiers de la Garde nationale. Un décret impérial de Napoléon III nomme Sous-lieutenant Monsieur Aristide BOURON, le Préfet de Maine et Loire notifie le décret du 14 septembre 1851 et le nouveau Sous-lieutenant jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur le 22 septembre 1854. Après quoi, il procède à la nomination de deux sergents et quatre caporaux. Vous remarquerez qu'avec cette nouvelle organisation des pompiers-gardes-nationaux, les gradés sont nommés et non plus élus.

Succède à Monsieur BOURON, Monsieur Mathurin GRANDIN nommé par décret impérial, qui prête serment le 14 avril 1862.

En 1863, le registre d'engagement parle uniquement de sapeurs-pompiers, l'effectif est de 20 pompiers dont 2 sapeurs, le Chef de corps est le Sous-lieutenant Emile FAGES.

La subdivision d'Ingrandes est réorganisée par arrêté préfectoral du 8 mars 1901, à cette époque le chef étant le Sous-lieutenant Baptiste SIMON.



Depuis cette date, les effectifs ont évolués de 22 hommes, pour redescendre à 13 hommes, et arriver à nouveau au chiffre actuel de 22 hommes.

Depuis 1927 se sont succédés les Lieutenants Pierre AGOULON du 12.10.1927 au 3.09.1945 ; René GRANDIN du 3.09.1945 au 1.01.1955 ; André ALLEAUME du 1.01.1955 au 4.04.1956 ; André ROUSSEAU du 4.04.1956 au 1.04.1983 ; Jacques CHICOT du 1.04.83 au 9.10.1984 ; l'Adjudant Bernard BOUET assure l'intérim du 9.10.1984 au 7.12.1986, date de la nomination du Sous-lieutenant Joël DAVY actuellement en fonction.

Dans le cadre de l'évolution des interventions, il a été procédé à une assistance progressive des médecins. Ce qui a conduit à l'entrée au Corps des sapeurs pompiers de deux Médecins-capitaines, et d'une Pharmacienne-capitaine.

Le matériel a bien sûr évolué :

- en 1929, la commune achète une moto-pompe remorquable, engin pouvant fonctionner actuellement mais dépassé sur le plan technique,
- en 1951, acquisition d'une ambulance Dodge, transformable en véhicule passe-partout, il finira probablement sa carrière dans un musée,
- en 1975, acquisition d'un véhicule porteur d'eau désaffecté d'une base aérienne et reconditionné localement, le service des mines a abrégé sa carrière
- en 1980, le Département affecte un Véhicule de Secours pour Asphyxies et Blessés pouvant intervenir sur l'autoroute océane,
- en 1981, acquisition d'un véhicule de liaison R5 qui depuis a été affecté aux services municipaux,
- en 1983, le Département affecte un porteur d'eau neuf pour compléter le matériel d'intervention sur l'autoroute.

Le tout complété d'appareil radio permettant des liaisons efficaces, des appareils respiratoires isolants pour les interventions en atmosphère dangereuse et du matériel de désincarcération pour les accidents de la route.

Depuis 1984, le SIVOM D'INGRANDES - LE FRESNE assure le financement du fonctionnement du Corps.

Une grande nouveauté intervient au niveau de l'alerte, la généralisation du numéro 18 permettant la centralisation des appels qui sont ensuite répercutés dans les différents corps communaux. La transmission est assurée par radio mettant en oeuvre des "bips" permettant une mise en alerte sélective des sapeurs pompiers.

En 1987 le Département affecte un bateau de sauvetage sur porteur.

En 1988 un véhicule Renault express remplace la R5 en service.

Rappelons que 2 véhicules sont équipés d'appareils radio complétés par 2 postes portables permettant une liaison avec le poste de commandement et les différents services qui interviennent sur une opération.

Au niveau du personnel, les sapeurs pompiers en exercice ont été recrutés sur les deux communes d'Ingrandes et du Fresne. Nous sommes pratiquement revenus à la situation de 1850, date à laquelle nous avons pu remonter dans l'histoire des sapeurs pompiers locaux.

Nous espérons que vous avez été intéressés par cette évolution de notre vie locale.

A. ROUSSEAU.